

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Lundi 18 décembre 2023 à 19h00

**ORDRE DU JOUR**

	Procès-Verbaux des 13 avril et 23 novembre 2023
	Décisions du Maire
2023-65	Rapport annuel 2022 du SIVU de la petite enfance
2023-66	Rapport annuel 2022 du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Région de Feucherolles)
2023-67	Rapport annuel 2022 du SIRE (Syndicat Intercommunal d'Electricité de la région de Villennes sur Seine)
2023-68	Modification du tableau des effectifs
2023-69	Indemnités allouées au maire, aux adjoints et aux conseillers délégués
2023-70	L'admission de créances irrécouvrables en non-valeur pour l'exercice 2023
2023-71	Décision modificative n°1 du budget communal 2023
2023-72	Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 30 juin 2023 et montant de l'attribution de compensation (AC) 2024
2023-73	Procès-verbal de mise à disposition de biens et d'équipements entre la commune d'Orgeval et la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise à la suite du transfert des compétences « aménagement de l'espace communautaire - voirie
2023-74	Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024
2023-75	Avances de subventions aux associations et aux établissements publics locaux
2023-76	Convention cadre de mise à disposition de moyens entre la ville et le centre communal d'action sociale
2023-77	Répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques pour l'année 2023-2024
2023-78	Demande de subvention départementale « Yveline+ » pour le groupe scolaire 3

La séance du conseil municipal se tiendra à La Croisée, en présence du public, et retransmise sur le site de la ville : [www.ville-orgeval.fr](http://www.ville-orgeval.fr)

Fait à Orgeval, le 12 décembre 2023

Le Maire,



Hervé Charnallet